

UN « GRAND MARIAGE »

« Messieurs, nous sommes assemblés dans cette demeure unique au monde pour y célébrer une cérémonie singulière. Il s'agit d'unir à nouveau, par les liens d'un légitime mariage, d'anciens divorcés : le muscle et l'esprit. » Ces paroles auxquelles la presse de tout l'univers a fait écho ont été prononcées à l'ouverture de la Conférence consultative qui vient de se tenir à la Comédie Française. Elles relatent très exactement ce qui s'est passé au cours de cette conférence dont nous allons résumer les travaux en attendant la publication de ses principaux documents. Les gazettes parisiennes affectionnent ce mot de « grand mariage » à propos de cérémonies auxquelles elles consacrent d'abondantes descriptions. Il ne s'est jamais mieux appliqué qu'à la circonstance présente. Le mariage dont il s'agit est bien le plus grand de tous ; et ce sera aussi le plus fécond.

LES SÉANCES DE LA CONFÉRENCE CONSULTATIVE

La Conférence consultative convoquée par le Comité International Olympique à l'effet d'étudier « dans quelle mesure et dans quelle forme les Arts et les Lettres pourraient participer à la célébration des olympiades modernes et, en général, s'associer à la pratique des sports pour en bénéficier et les ennoblir, » a été ouverte le mercredi 23 mai à 10 heures du matin dans le foyer du public de la Comédie Française. Au bureau avaient pris place MM. le baron Pierre de Coubertin, président du Comité International ; Jules Claretie, administrateur de la Comédie Française; le comte Brunetta d'Usseaux, Hébrard de Villeneuve, Callot et Pierre Gaston-Mayer, secrétaire de la conférence. Parmi les assistants se trouvaient MM. Homolle, directeur des Musées nationaux; Quentin-Bauchart, conseiller municipal de Paris; Fournier-Sariovèze, président de la Société des Amateurs; Truffier, de la